

DÉPORTATION

Une première cérémonie pour ne pas oublier le passé

PEUPLINGUES La cérémonie du Souvenir des victimes et des héros de la Déportation, organisée pour la première fois, avait un caractère particulier.

PASCALINE LEMAIRE

Et ce en raison des récentes recherches historiques menées par Philippe Rault, président de la section des anciens combattants (notre édition du 30 avril). La découverte d'un camp de travail dans le village avait réveillé les consciences.

En concertation avec le maire Jean-François Lacroix, il avait décidé que la cérémonie aurait lieu dans le cimetière communal où le monument aux morts est érigé. Symbole de la persécution nazie, une étoile jaune en référence à l'étoile de David avait été déposée sur le monument. Elle était tenue par des cailloux qui, dans la tradition juive, signifient que l'âme des défunts est appelée à nous le temps du souvenir. La cérémonie s'est déroulée en présence des anciens combattants, de Maurice Triplet, représentant l'Amicale des officiers et sous-officiers de réserve de Calais-Guînes, et de Marie-Christine Livermore, ambassadrice des relations franco-britanniques et d'autres personnalités parmi lesquelles Jean-Marc Deloffre. Avec la participation de la section des Vétérans OPEX ONU OTAN et le concours de Lina qui portait le drapeau belge et de Sofian avec celui des Pays-Bas, en hommage aux nationalités internées dans le camp, Tiphany Rault et Benjamin Demaret, porte-drapeaux de la section, ont porté les



Un vibrant hommage a été rendu aux victimes de la barbarie nazie.

trois couleurs. Entouré de ses élus, le maire Jean-François Lacroix a fait lecture du message national. Aux côtés de Jean-Louis Libert, président d'honneur, Philippe Rault s'est exprimé en évoquant cette période sombre de l'histoire.

L'HISTOIRE DU CAMP DE PEUPLINGUES

«Ce camp appelé Marck-Bei-Calais

a fonctionné du 6 octobre au 10 décembre 1942 avec environ 200 à 300 Juifs, mais plus tard pour les autres. Il était installé dans une pâture appartenant à la mairie, route d'Escalles, parcelle enclavée dans les terres de la Ferme La Bien Bâtie, en face de la résidence de l'Académie. Il existait trois autres camps au village mais ils étaient réservés aux

troupes allemandes. Les détenus étaient logés dans trois baraques d'une vingtaine de mètres de longueur et de six mètres de large. Dormant à plusieurs sur des paillasses en planches, les toilettes étaient insuffisantes pour tout le monde et pour les blessés et les malades, aucun soin n'était dispensé. Les déplacements se faisaient à pied

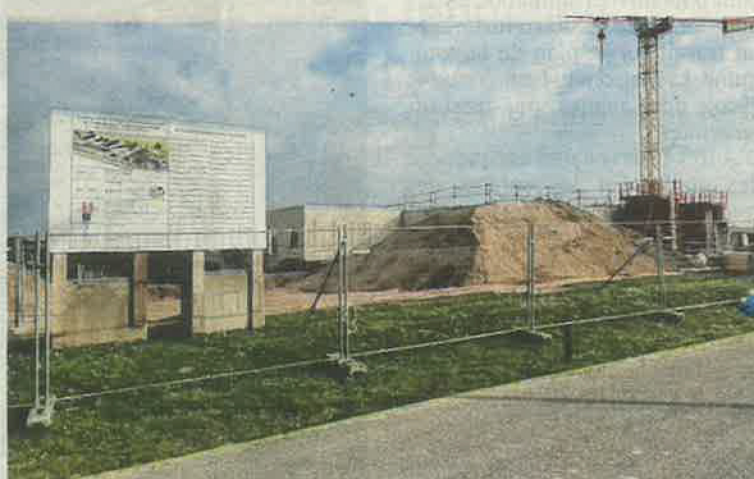
d'une à deux heures de marche, ici à Peuplingues. C'était de la main-d'œuvre gratuite pour construire les bunkers. Ils étaient reconnaissables, en tenue civile ils avaient l'obligation de porter l'étoile jaune» a déclaré Philippe Rault.

Le 10 décembre 1942, Hitler a donné l'ordre d'envoyer les déportés juifs à Auschwitz afin d'honorer les quotas de 10 000 Juifs par mois qu'il avait fixés pour la solution finale. «Ils partirent en train à bestiaux, aucun d'eux n'est revenu. L'industrie de la mort était en marche, des millions d'êtres humains disparaîtront dans les fours. Après avoir découvert ces faits, je ne peux passer cela sous silence. Oublier serait une insulte à tous ces morts, à leurs cendres éparpillées dans les champs de la Pologne et d'ailleurs, et aux Enfants de Peuplingues, prisonniers de guerre en 1940, qui furent déportés dans des camps en Allemagne. Nous, passeurs de Mémoire, avons le devoir de la vérité, nous sommes dépositaires de cette page d'histoire. Osons raconter aux futures générations ce que la folie allemande a fait là, derrière notre maison. N'oublions jamais que notre village a été souillé par la barbarie nazie» a conclu le président. Après le dépôt de gerbes, la minute de silence, la levée des couleurs et la Marseillaise, le recueillement entre émotion et effroi, venait de marquer à jamais l'histoire du village. ■

CONSEIL MUNICIPAL

L'emprunt de l'AFAPEI cautionné par la mairie

COQUELLES A l'ordre du jour du conseil municipal de jeudi, il y avait deux délibérations concernant des demandes de garanties d'emprunt. Lors d'un conseil municipal en septembre dernier, les élus avaient donné leur accord sur le principe de cautionnement de la garantie d'emprunt au profit de Flandres Opale Habitat. Ce cautionnement était conditionné à la présentation des pièces de financements. Ce dossier n'étant jamais parvenu, finalement le conseil municipal a pris la décision, en fin d'année 2022, de cautionner une garantie d'emprunt pour l'AFAPEI. L'association construit un pôle médicalisé aux Terrasses. Le coût de cette construction est de 7 millions. Le montant de la garantie d'emprunt est de 1 800 000 euros. Michel Hamy, le maire, a annon-



Un cautionnement pour une opération d'utilité publique.

cé que la commune prenait à sa charge des travaux au cimetière concernant un déplacement de monument funéraire pour un montant de 2384 euros. Cette

prise en charge s'explique par le fait qu'il y a plusieurs années, il y a eu une erreur sur le nombre de places dans une concession. ■ DOMINIQUE LEVEUGLE

En image



PIHEN-LÈS-GUÎNES

Hélène Beutin décorée de la médaille d'Argent

Destinée à récompenser l'ancienneté des services effectués pour toute personne salariée tirant de son activité l'essentiel de ses ressources, la médaille d'honneur du travail est symboliquement décernée, le 1er mai. A cette occasion, une petite réception avait été organisée en mairie en l'honneur de la récipiendaire venue accompagnée de ses proches.

En ce jour de fête du travail, le maire Jean-Luc Marot a décoré de la médaille d'Argent, Hélène Beutin, de l'entreprise Schaeffler, pour ses 20 années d'activité. Bruno Fontaine, de la société Draka, n'avait pu se libérer pour recevoir la médaille de Vermeil pour ses trente ans d'activité. (Pascaline Lemaire)